



AVIS AUX NAVIGATEURS

Avis N° 35/2026 – Objet : exercice alerte submersion



**CONTRAINTES
ACCES VOITURE**

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), un exercice aux risques de submersion aura lieu : les 07/10/2026 et 08/10/2026, afin de tester l'efficacité du dispositif de protection.

En ce qui concerne le port et ses usagers, différentes actions seront mises en œuvre à chaque niveau d'alerte, notamment :

Le 07/10/2026, mise en place des batardeaux :

- au niveau des darses de grutage de la zone artisanale des Minimes
- au niveau de l'entrée de la digue du Bout Blanc
- au niveau de la cale de mise à l'eau du Bout Blanc
- sur les bâtiments du vieux port (sud du pont Scherzer)

Le 08/10/2026, mise en place des batardeaux :

- sur les bâtiments du vieux port (nord du pont Scherzer)
- du PAPI de Port Neuf

Des restrictions d'accès terrestres sont à prévoir sur chacun des sites concernés, à partir du montage programmé à 08h00, jusqu'au démontage.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 06/10/2026

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel.